



C/O Rémy RIVIER  
9, Avenue Sollier  
13009 MARSEILLE  
Tel : 06 84 67 04 07

Association déclarée à la Préfecture de Marseille sous le numéro W133026142

## CHARTRE

### **Les Masseurs-Kinésithérapeutes signataires de la présente charte s'engagent :**

1. Effectuer des actes de massage bien-être ou de coaching physique selon les règles de l'art.
2. A assurer leurs actes dans le respect du règlement intérieur que ce soit dans leur cabinet, au domicile des clients, ou dans les lieux où sont réalisés les chantiers de l'association.
3. A recevoir la clientèle en respectant des conditions d'accueil et d'hygiène irréprochables
4. A n'utiliser exclusivement que des produits de massages et des matériels qui soient de qualité professionnelle, répondant aux normes strictes d'hygiène et de sécurité.
5. A participer aux assemblées générales ordinaires, au moins en prenant part au vote par correspondance.
6. A participer à l'évaluation de la satisfaction des clients
7. A se conformer aux règles déontologiques et éthiques professionnelles.
8. Les Masseurs-Kinésithérapeutes qui effectuent des soins de massage bien-être ou du coaching physique restent personnellement responsables des actes qu'ils effectuent et doivent posséder une assurance responsabilité civile professionnelle
9. Les Masseurs-Kinésithérapeutes, adhérents de l'association, effectuant des activités de coaching physique pour des groupes doivent être titulaires d'une carte professionnelle d'éducateur sportif
10. Les Masseurs-Kinésithérapeutes, adhérents de l'association, s'engagent à ne pas utiliser leur participation directe ou indirecte à l'activité de l'association à des fins de promotion et de publicité
11. Les membres de l'association acceptent le principe de se soumettre à la visite d'un membre de la commission du contrôle qualité basé sur le protocole qualité et la charte.

A

Le

NOM-Prénom :

Signature + cachet professionnel (Précédés de la mention « *Lu et approuvé* »)